

ADIVBOIS

REALISATION D'IMMEUBLES A VIVRE BOIS
DE GRANDE HAUTEUR DEMONSTRATEURS

FICHE RECAPITULATIVE QUAL 2.

NOTICE D'EXPLICITATION POUR L'ANALYSE DES CANDIDATURES
ET PRISE EN COMPTE DES SIGNES DE QUALITE

CLAUSES COMMUNES
AUX ENTREPRISE DE CONSTRUCTION BOIS
ET
AUX CONCEPTEURS DES LOTS CONCERNES

V1 du 27/02/2017

Toute analyse peut comprendre intrinsèquement des éléments de subjectivité. Tout l'enjeu d'une bonne analyse est d'en diminuer la part.

D'une façon générale, les signes de qualité construits selon un référentiel ayant fait consensus et ensuite reconnus par des tiers externes, peuvent être considérés comme plus fiables que ceux qui sont de nature auto-déclarative.

Bien que peut-être perfectibles, de tels signes de qualité pour les acteurs de la construction existent et les plus représentatifs sont les qualifications QUALIBAT et OPQIBI respectivement pour les entreprises et les bureaux d'études.

En effet ces qualifications sont en tout premier lieu formulées par un panel représentatif des acteurs de la construction. Elles permettent ensuite, pour la plupart, d'apprécier à partir d'un examen collégial et d'un référentiel consensuel, la fiabilité d'une entité, notamment sur la base de :

- Sa situation administrative et juridique
- Sa couverture en assurance
- Ses moyens humains matériels
- Ses locaux, les chantiers de référence détaillés, les attestations de sinistralité, des exigences financières. Celle-ci est en outre bien souvent attribuée pour une certaine durée.

En construction bois en particulier, l'Association des Ingénieurs Bois Construction, IBC, inclut de même dans ses procédures d'admission des conditions de compétences, pour que ses membres postulants puissent acquérir le statut de membres confirmés ; les référentiels IBC sont donc aussi, à ce titre, des signes de qualités qui peuvent être pris en compte.

Enfin, toutes ces qualifications sont construites selon des domaines ou collèges bien identifiés et avec des niveaux de technicité ou de complexité bien établis.

Ainsi, pour l'analyse des volets candidatures des concours, l'utilisation des qualifications QUALIBAT, OPQIBI et IBC est à priori pertinente pour évaluer avec le plus d'objectivité et de fiabilité possible, la qualité d'une candidature pour un binôme ENTREPRISE/BET, binôme essentiel dans la réussite d'un projet bois complexe.

Pour un candidat, le fait de ne pas en disposer nommément ou de ne pas en disposer à des niveaux à priori adaptés à la complexité de l'ouvrage à construire, n'est en soit pas rédhibitoire, pour peu que les mêmes éléments de preuve soient fournis, de sorte à pouvoir comparer des candidatures avec le même niveau de robustesse. Il appartient donc aux candidats qui sont dans cette situation, de constituer leurs dossiers de références pour que cette équité puisse être conservée. Pour permettre l'exploitation, il est enfin recommandé l'adoption du même formalisme que celui qui a cours pour les demandes des qualifications précitées. C'est à cette fin que sont produits les fiches récapitulatives QUAL 2.1 et QUAL 2.2.

Pour les Architectes et les Designer, les éléments qui seront pris en compte sont par exemple :

- Les distinctions de niveau international, national, régional pour des opérations de construction et de design bois exécutés
- L'expérience professionnelle présentée au moyen de références d'opération de construction et de design bois exécutés
- Les diplômes avec mention bois et attestations de stage de formation à la filière bois construction et/ou design

Pour les concours locaux, s'il est bien entendu préférable que les appels à candidatures aient été lancés en mentionnant explicitement la prise en compte des qualifications précitées ou de leurs équivalences selon la méthode précédemment décrite, le fait de ne pas avoir fait explicitement mention à celles-ci n'en n'interdit à priori pas l'usage.

En effet, en ce qu'elle participe à l'objectivation de l'analyse, l'utilisation de ces signes de qualité, en tant qu'élément d'appréciation de la valeur technique d'une proposition, ne peut à priori être contestée.